

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SETE**

Séance du Lundi 12 Avril 2021 à 14 heures 30

COMPTE RENDU

Madame Jocelyne GIZARDIN, Vice-Présidente, a la charge de présider la séance.

Elle procède à l'appel des administrateurs

Et constate l'absence excusée de :

- Monsieur François COMMEINHES, Président ayant donné pouvoir
- Madame Joelle BIEVELOT, Représentant la Croix Rouge Française

Et de Madame Céline SENEGAS, représentant Habitat Jeunes du Bassin de THAU;

La présence de 10 membres restants,
Pour un total de 11 votants.

Le quorum étant respecté, la Vice-Présidente déclare la séance ouverte.
Après approbation du compte rendu du dernier conseil d'administration débute l'examen des questions portées à l'ordre du jour.

1/. Compte-rendu des décisions prises par la Vice -Présidente du CCAS sur délégation du conseil d'administration.

Madame la vice-présidente du C.C.A.S, fait un point sur les demandes d'aides, de domiciliations et de décisions en cours.

2/. Attribution de la subvention annuelle à l'association Solidarité Urgence Sétoise.

Après lecture du projet,
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

3/. Mise à jour du tableau des postes budgétaires et des effectifs.

Après lecture du projet,
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

4/. Compte administratif et compte de gestion – Exercice 2020 du Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile.

Après lecture du projet,
A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**5/. Compte administratif et compte de gestion -Exercice 2020 de la Résidence
Autonomie Lou Thonnaire.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**6/. Mise à la réforme et vente d'un véhicule – Sortie d'inventaire et autorisation
de recette.**

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

**L'ensemble des questions portées à l'ordre du jour ayant été examiné, la séance
est levée à 15 heures.**

Sète, le 19 Avril 2021

La Vice-Présidente du C.C.A.S



Jocelyne GIZARDIN
Jocelyne GIZARDIN